

COMMUNIQUÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2025

à 18 h, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

1, rue Camille Desmoulins.

- BUDGET GÉNÉRAL 2025 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 3.
- OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT.
- RÉGIME INDEMNITAIRE : MODIFICATION DU RIFSEEP.
- MARCHÉS PUBLICS : RÈGLEMENT INTÉRIEUR.
- TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX.
- IMPLANTATION INDUSTRIELLE : CESSION DU SITE DE LA ROTONDE.
- FRICHE INDUSTRIELLE DES ANCIENNES ACIÉRIES : CONVENTION OPÉRATIONNELLE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES HAUTS-DE-FRANCE.
- TRANSFORMATION DE LA SEM SIMEA, AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SEDA ET PRISE DE PARTICIPATION.
- REDEVANCE PERFORMANCE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE.
- FORÊT COMMUNALE : MARTELAGE DES COUPES 2026.
- CESSION D'UN TERRAIN LIEU-DIT LE CAILLOU.
- DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UN TERRAIN DU BAS ROUET.
- QUARTIER DU CHÂTEAU : AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ.
- 22^e FESTIVAL DE JAZZ D'HIRSON : DEMANDE DE SUBVENTIONS.
- 29^e RENCONTRES TRANS'FRONTALIÈRES : DEMANDES DE SUBVENTIONS.
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES QUALIFIÉES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE.
- POINT D'ACCÈS AU DROIT : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE.



JEAN-JACQUES THOMAS,
Maire d'Hirson.